

Prix des classes spéciales de lait 5(a), (b) et (c) pour le mois de : octobre 2003

Classe de lait	M.G. (\$/Kg)	Protéine (\$/Kg)	Autres solides (\$/Kg)
5 (a)	3.8504	9.1410	0.0083
5 (b)	3.8504	2.0424	2.0424
5 (c)	3.3740	2.0000	2.0000

Les prix sont basés sur les prix réels des composants américains, convertis en \$/kg CAN.

Pour les questions relatives au Programme de permis pour le lait des classes spéciales ou aux permis, prière de communiquer avec Nancy Delaney de Finances et opérations, au (613) 792-2057 ou par courriel à ndelaney@agr.gc.ca.

Plus d'information?

Édifice 55, Promenade de la CCN
Ferme expérimentale centrale
960, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
Tél. : (613) 792-2000
Télé. : (613) 792-2009

Courriel : ccl-cdc@agr.gc.ca ou
ingrédients@agr.gc.ca

Site Web : www.ingrédientslaitiers.ca

Veillez noter qu'à compter du 1er août 2003, le domaine d'adresse électronique « em.agr.ca » de la CCL n'est plus disponible. La nouvelle adresse est « agr.gc.ca ».

ATTENTION TRANSFORMATEURS SECONDAIRES

PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE DES INGREDIENTS LAITIERS

La Commission canadienne du lait est fière d'annoncer le lancement du *Programme de soutien technique des ingrédients laitiers (PSTIL)*.

Conformément aux objectifs du Programme de marketing des ingrédients laitiers, qui a pour but d'accroître la visibilité et l'utilisation des ingrédients laitiers canadiens, la CCL a développé ce programme de soutien financier en vue d'offrir un appui technique aux transformateurs secondaires canadiens qui désirent reformuler les produits finis dans lesquels ils utilisent des ingrédients laitiers.

Le PSTIL a été conçu pour fournir un soutien financier et une aide aux transformateurs secondaires du Canada qui n'ont pas accès aux installations, à l'expertise technique et/ou aux ressources requises afin d'effectuer des essais contrôlés et des analyses de produits.

Les entreprises enregistrées au Canada qui font partie du secteur de la transformation secondaires et qui fabriquent des produits qui contiennent des ingrédients laitiers peuvent faire une demande d'adhésion à ce Programme. Pour qu'une demande soit acceptée, l'entreprise doit démontrer son intention d'incorporer un ingrédient laitier dans la recette d'un produit fini qui n'en contient pas, de remplacer un succédané (imitation) dans une recette de produit par un ingrédient laitier ou d'augmenter considérablement le contenu laitier de la recette d'un produit existant.

La CCL évaluera chaque demande selon sa capacité de générer un avantage mesurable pour l'industrie laitière canadienne. Si une demande de projet est acceptée, le montant du financement offert peut représenter jusqu'à 75 p. cent des coûts associés au projet, jusqu'à une somme maximale de 20 000 dollars.

Le Guide du Programme ainsi que le Guide de demande sont disponibles en contactant la CCL (personne-ressource mentionnée ci-après) ou en visitant le site www.ingrédientslaitiers.ca en cliquant sur le bouton *Soutien technique* situé dans la page d'accueil.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Shana Bailey, Agente de marketing au numéro de téléphone (613) 792-2035 ou par courriel sbailey@agr.gc.ca

Des produits laitiers kasher canadiens sont maintenant énumérés dans la Bibliothèque d'information sur les ingrédients laitiers

Récemment, sous la rubrique *Bibliothèque d'information* du site INGREDIENTSLAITIERS.CA, nous avons ajouté les produits laitiers kasher à notre liste d'ingrédients laitiers.

Pour plus de renseignements, visitez www.ingrédientslaitiers.ca et cliquez sur le lien dans la section *Quoi de neuf ?* à la page d'accueil.

Information sur le Programme de permis des classes spéciales de lait et mises à jour d'INGREDIENTSLAITIERS.CA à portée de la main!

